# Rapport financier

trimestriel

Non vérifié

Période terminée le 31 décembre 2016 Publié le 28 février 2017

> De l'art plein la vie Bringing the arts to life

Commentaires et analyse de la direction

Rapport trimestriel

Période terminée le 31 décembre 2016 Publié le 28 février 2017

> De l'art plein la vie Bringing the arts to life

### INTRODUCTION

L'exposé narratif traite des résultats financiers du Conseil des arts du Canada (le Conseil) pour les neuf mois ayant pris fin le 31 décembre 2016, selon les états financiers trimestriels non vérifiés en annexe. Lesdits états financiers, qui ont été divulgués conformément aux exigences de l'article 131.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

La haute direction est responsable de l'information présentée dans les états financiers trimestriels non vérifiés et dans le présent exposé narratif, lesquels ont été examinés et approuvés par le Comité des finances et de l'audit du conseil d'administration (CA) du Conseil. Pour déterminer l'information à inclure dans le présent exposé, la direction a appliqué le principe de l'importance relative. La direction considère l'information importante lorsqu'il est probable que son omission ou son inexactitude, selon le cas, aurait comme conséquence d'influer sur les décisions du principal utilisateur de ladite information, soit le gouvernement du Canada.

Le présent exposé contient des « déclarations prospectives » reflétant les attentes de la direction à l'égard des résultats des activités du Conseil. Ces déclarations ne constituent pas des faits, mais uniquement des estimations fondées sur l'information et les hypothèses dont la direction dispose actuellement ou qu'elle a élaborées, qui comportent néanmoins divers risques et incertitudes. En raison de ces facteurs, entre autres, les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes énoncées ou suggérées dans les déclarations prospectives.

En vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques, le Conseil n'est pas tenu de déposer un plan d'entreprise auprès du gouvernement du Canada. Par conséquent, ni cet exposé narratif ni les états financiers trimestriels non vérifiés ne présentent une comparaison des résultats par rapport au plan d'entreprise du Conseil. Par contre, comme l'exigent les NCSP, les états financiers trimestriels non vérifiés présentent des comparaisons en fonction du budget approuvé pour l'exercice

## **POINTS SAILLANTS**

Le 1 octobre 2016, le Conseil des arts du Canada a invité le public à participer à des activités dans la salle d'exposition Âjagemô, située au 150, rue Elgin, à Ottawa, dans le cadre de la célébration des *Journées de la culture*. Lors de cette manifestation nationale annuelle de trois jours, les Canadiens étaient invités à participer à des activités culturelles gratuites, interactives et en coulisses. Durant cette journée, le personnel du Conseil a proposé au public de participer à des visites guidées de son exposition *Paysage marqué*, à un atelier de peinture à l'eau animé par un artiste et à des discussions sur le nouveau modèle de financement du Conseil.

Le 19 octobre 2016, Simon Brault, directeur et chef de la direction du Conseil, a prononcé un discours lors du 7e Sommet mondial de la Fédération internationale des conseils des arts et agences culturelles (FICAAC) à Malte. M. Brault a répondu à une question posée par un comité d'experts : « Quels sont les principaux leviers de changement et qui sont les leaders d'aujourd'hui? » <u>Une transcription du discours</u> a été mise en ligne sur la page Web du Conseil des arts du Canada. M. Brault a également été nommé au conseil d'administration de la FICAAC.

Le 20 octobre 2016, le Conseil des arts du Canada a annoncé son intention de publier chaque trimestre une liste des bénéficiaires de subventions en utilisant son outil <u>Divulgation des bénéficiaires de subventions et prix</u>. Cet outil de données ouvertes fournit des renseignements téléchargeables sur l'ensemble des subventions et prix remis par le Conseil des arts du Canada. La mise à jour la plus récente de la base de données a été effectuée en novembre 2016.

Le 25 octobre 2016, le Conseil des arts du Canada a annoncé le nom des lauréats des Prix littéraires du gouverneur général (PLGG) de 2016. Le Conseil des arts a organisé une séance de lecture publique pour les lauréats de langue française le 30 novembre 2016 ainsi que pour les lauréats de langue anglaise le 1 décembre 2016. À l'occasion des prix de 2016, le Conseil a également célébré le 80e anniversaire des PLGG. L'un des éléments phares de ces célébrations a été l'exposition *Personnages, lieux et objets*, installée dans la salle d'exposition Âjagemô du Conseil des arts, une rétrospective des 700 et quelque livres qui ont été primés aux PLGG. L'exposition a ouvert ses portes le 25 octobre 2016 et prendra fin le 3 mars 2017.

Le 4 novembre 2016, le Conseil des arts a annoncé les noms des lauréats de plusieurs prix qu'il gère :

- Marie Chouinard, chorégraphe et danseuse, a reçu le Prix Walter-Carsen d'excellence en arts de la scène;
- Cassandra Miller, compositrice, a reçu le Prix Jules-Léger de la nouvelle musique de chambre pour son œuvre About Bach 2015;
- Geneviève Blouin, auteure, a reçu le Prix littéraire Canada-Japon pour son œuvre *Hanaken*: le sang des samouraïs, de même que Lynne Kutsukake, auteure, pour son œuvre *The Translation of Love*;
- Le George R. Gardiner Museum of Ceramic Art a reçu le Prix de la dotation York-Wilson pour son acquisition de Lying Down Cow (La vache couchée) de Joe Fafard:
- Yvonne Ng. chorégraphe, danseuse et professeure d'arts, a recu le prix Jacqueline-Lemieux.

Le 14 novembre 2016, le Conseil des arts a publié des renseignements supplémentaires sur la façon dont il optimisera les 550 millions de dollars investis par le gouvernement fédéral entre 2016 et 2021. Ces renseignements ont été communiqués dans une lettre ouverte de Simon Brault, directeur et chef de la direction du Conseil, dans un bulletin électronique envoyé à la collectivité, dans une vidéo mise en ligne sur le site Web du Conseil et dans plusieurs sources médiatiques. L'accent était mis sur quatre points clés : 1) le Conseil des arts augmentera le soutien accordé aux artistes, groupes et organismes, et s'engage notamment à octroyer 25 % des nouveaux fonds à de nouveaux bénéficiaires; 2) le Conseil des arts accentuera la portée et le partage de l'art en investissant dans un fonds pour le numérique de 88,5 millions de dollars; 3) le Conseil des arts entend favoriser le renouvellement des liens entre les artistes et les publics autochtones et non autochtones en investissant dans la création autochtone sous toutes ses formes, et ce, en quasi triplant le montant accordé à la création autochtone; et 4) le Conseil des arts compte accroître le rayonnement de l'art et des artistes canadiens en renforçant leur présence et en rehaussant leur profil à l'étranger, et ce, en doublant son investissement dans ce secteur.

Du 20 au 25 novembre 2016, M. Brault a participé à un séminaire international sur les investissements publics et privés dans la culture, organisé par le National Arts Fund of Argentina à Buenos Aires.

## Résultats nets

	Trois mois se terminant le 31 décembre				Neuf mois se terminant le 31 décembre			
(en milliers de dollars)	2016	2015	Augmentation/ (Diminution)	Variation (%)	2016	2015	Augmentation/ (Diminution)	Variation (%)
Revenus	6 164	17 691	(11 527)	-65%	11 282	20 688	(9 406)	-45%
Charges	(15 777)	(12 887)	2 890	22%	(154 200)	(147 026)	7 174	5%
Crédits parlementaires	52 927	34 500	18 427	53%	176 227	157 500	18 727	12%
Excédent de la période	43 314	39 304	4 010	10%	33 309	31 162	2 147	7%

## Aperçu des résultats nets du troisième trimestre

L'excédent pour le trimestre s'établissait à 43,3 M\$, soit 4 M\$ de plus qu'au même trimestre à l'exercice précédent. Cette augmentation est surtout attribuable à un un crédit parlementaire de 17 M\$, lié à des subventions accordées dans le cadre du programme Nouveau Chapitre qui n'ont été approuvées qu'en janvier 2017. Cette augmentation a été compensée par une diminution de 11,6 M\$ des revenus nets de placements réalisés reçus pour ce trimestre, comparativement au même trimestre l'an dernier. La diminution des revenus nets de placements réalisés reçus s'explique par deux facteurs importants. D'abord, une distribution des dividendes l'an dernier inhabituellement élevée de 16,5 M\$ de la part d'un gestionnaire de fonds du marché international. Ensuite, le Conseil a remplacé deux gestionnaires du marché distribuant les revenus sur une base annuelle en décembre, par de nouveaux gestionnaires, qui distribuent maintenant les revenus sur une base trimestrielle. Par conséquent, un trimestre des revenus doit encore être distribué au cours du dernier trimestre.

L'excédent de la période cumulative de neuf mois était de 33,3 M\$, soit une hausse de 2,1 M\$ par rapport à l'excédent de la même période de l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable aux mêmes écarts expliqués ci-dessus pour le trimestre – la somme reçue de 17 M\$ en crédit parlementaire et une diminution de 9,3 M\$ des revenus nets de placements réalisés pour la période de neuf mois – compensés par une hausse de 6,8 M\$ en dépenses liées aux subventions. Le Conseil a devancé la date limite pour certains concours dans ses programmes actuels au présent trimestre, qui autrement auraient eu lieu au dernier trimestre, afin de faciliter la transition au nouveau modèle de financement; on augmente ainsi la distribution des subventions au cours de la période de neuf mois, comparativement à la même période l'an dernier.

Le Conseil prévoit des économies relativement aux activités et des revenus nets de placements réalisés plus élevés comparativement au budget initial approuvé. Les économies prévues seront réinvesties en dépenses de subventions.

## **CHANGEMENTS IMPORTANTS**

## Programme

Le 1 décembre 2016, le Conseil des arts du Canada a lancé le portail Web pour son nouveau modèle de financement et a invité les artistes et les organismes artistiques à créer leur profil sur ce portail de sorte qu'ils puissent soumettre des demandes dans le cadre des nouveaux programmes une fois que ceux-ci auront été lancés en avril 2017.

Le programme Nouveau chapitre lancé en mai 2016 a connu une popularité extraordinaire auprès de la communauté artistique. Le Conseil a reçu 2 225 demandes, représentant un total de plus de 440 M\$ dans les deux périodes de concours. Les 52 projets sélectionnés lors du premier concours, sur un total de 552 demandes, se répartiront environ 25 % du budget de subvention de 33,4 M\$, en subventions allant de 50 000 \$ à 375 000 \$, après un examen effectué par des comités d'évaluation par les pairs.

## Leadership et gouvernance

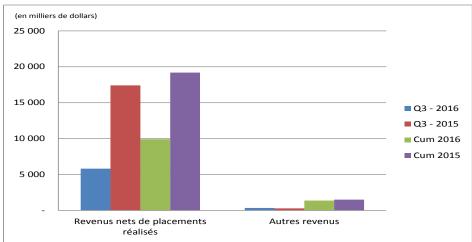
En novembre 2016, Steven Loft, un Mohawk des Six Nations de Grand River, a été nommé premier directeur du programme Créer, connaître et partager : arts et cultures des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

En octobre 2016, le Conseil des arts du Canada a publié un avis de possibilité de nomination au sein de son conseil d'administration sur le site Web Nominations par le gouverneur en conseil, ainsi que sur le site Web et les pages de médias sociaux du Conseil. Un bulletin électronique a également été envoyé à la communauté artistique. La date limite de dépôt des candidatures était le 24 octobre 2016.

## **RÉSULTATS FINANCIERS**

La section qui suit fournit davantage de détails et d'explications au sujet des résultats présentés dans les états financiers trimestriels :

## Revenus



## Revenus nets de placements réalisés

Les revenus nets de placement du trimestre sont moins élevés de 11,6 M\$ comparativement au même trimestre de l'exercice précédent dû à un versement moins élevé. Au cours de la période cumulative de neuf mois, les revenus nets de placement sont significativement moins élevés de 9,3 M\$ comparativement à la même période l'an dernier. La diminution des revenus nets de placements réalisés reçus s'explique par deux facteurs importants. D'abord, une distribution des dividendes l'an dernier inhabituellement élevée de 16,5 M\$ de la part d'un gestionnaire de fonds du marché international. Ensuite, le Conseil a remplacé deux gestionnaires du marché distribuant les revenus sur une base annuelle en décembre, par de nouveaux gestionnaires, qui distribuent maintenant les revenus sur une base trimestrielle. Par conséquent, un trimestre des revenus doit encore être distribué au cours du dernier trimestre.

On prévoit que les revenus nets de placements réalisés seront plus élevés de 2,0 M\$ que ceux prévus au budget à la fin de l'exercice.

## **Autres revenus**

Les autres revenus pour le trimestre et pour l'année à ce jour sont comparables à ceux de l'exercice précédent aux mêmes périodes. On prévoit que ces autres revenus seront conformes à ceux prévus au budget à la fin de l'exercice.

## **Charges**

	Trois mois se terminant le 31 décembre			Neuf mois se terminant le 31 décembre			
(en milliers de dollars)	2016	2015	Augmentation/ (Diminution)	2016	2015	Augmentation/ (Diminution)	
Subventions, prix et paiements aux auteurs	6 968	4 622	2 346	128 472	121 675	6,797	
Livraison des programmes de transfert	4 116	3 753	363	12 084	11 631	453	
Services à la communauté artistique	319	459	(140)	638	1 115	(477)	
Résultats nets de la Banque d'art	66	64	2	165	242	(77)	
Commission canadienne pour l'UNESCO	462	359	103	1 452	1 326	126	
Administration générale	3 846	3 630	216	11 389	11 037	352	
Total	15 777	12 887	2 890	154 200	147 026	7 174	

## Subventions, prix et paiements aux auteurs

Les charges liées aux subventions de ce trimestre sont plus élevées que celles du même trimestre de l'exercice précédent, car les échéances des concours diffèrent de l'exercice précédent. La période de comparaison de neuf mois fait état d'une hausse de 6,8 M\$. Le Conseil s'attend à ce que les subventions annuelles accordées dépassent le montant prévu au budget de 191 M\$, en raison du réinvestissement des économies dans les activités et des revenus nets de placement réalisés plus élevés.

## Services à la communauté artistique

Les dépenses liées à ce poste sont inférieures à celles du même trimestre et à la période cumulative de neuf mois de l'exercice précédent. Cela s'explique par la suppression du programme des résidences internationales cette année.

Les autres charges sont comparables, tant pour le trimestre que pour la période cumulative de neuf mois.

## **Actifs financiers**

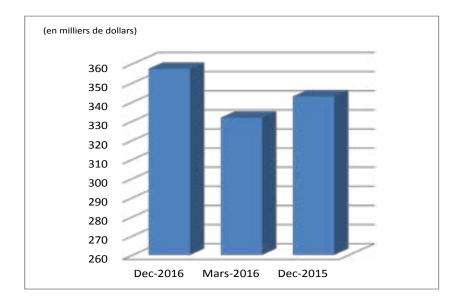
	31 décembre	31 mars	
(en milliers de dollars)	2016	2016	Augmentation/ (Diminution)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27 858	495	27 363
Débiteurs	3 116	2 775	341
Placements de portefeuille	357 219	331 651	25 568
Total	388 193	334 921	53 272

## Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'augmentation de 27,4 M\$ en trésorerie et équivalents de trésorerie s'explique par la réception d'une somme de 17 M\$ en crédit parlementaire dans le cadre du programme Nouveau Chapitre pour lequel les subventions n'ont été approuvées qu'en janvier 2017, et par une augmentation de 9,3 M\$ au passif depuis le 31 mars 2016

## Placements de portefeuille

La valeur marchande totale du portefeuille au 31 décembre 2016 était de 357,2 M\$, dont 86,3 M\$ étaient grevés d'affectations d'origine externe. Cela représente une augmentation de la valeur marchande de 25,6 M\$ depuis le 31 mars 2016 et une augmentation de 14,5 M\$ depuis le 31 décembre 2015.



Le fonds dans son ensemble a produit un rendement positif absolu de 1,9 % ce trimestre, ce qui est plus élevé que le rendement de référence par 0,7 %. Ce rendement positif est directement attribuable aux forts rendements de nos gestionnaires d'actions mondiales et canadiennes qui ont affiché un rendement de 4,4 % et 4,7 %, respectivement.

Le fonds dans son ensemble a produit au total un rendement de 6,3 % pour l'année terminée le 31 décembre, ce qui est supérieur au rendement de référence par 0,8 %. Toutes les catégories d'actif ont généré un rendement positif pour l'année terminée le 31 décembre mais les titres d'actions canadiennes (représentant 10 % du portefeuille) ont affiché de forts rendements à 21,4 % et les titres d'actions mondiales (représentant 45 % du portefeuille) ont rebondi après un rendement négatif de 6,9 % en juin 2016, pour une période de six mois, pour finir avec un rendement positif de 5,2 % en décembre 2016.

## **Passifs**

	31 décembre	31 mars	
(en milliers de dollars)	2016	2016	Augmentation/ (Diminution)
Découvert bancaire	-	646	(646)
Subventions, prix et paiements aux auteurs à payer	33 969	27 674	6 295
Créditeurs et charges à payer	1 400	3 486	(2 086)
Revenus reportés	6 755	6 877	(122)
Avantages sociaux futurs	3 215	2 909	306
Contributions grevées d'affectations d'origine externe	45 057	39 501	5 556
Total	90 396	81 093	9 303

## Subventions, prix et paiements aux auteurs à payer

L'augmentation de 6,3 M\$ comparativement à la valeur au 31 mars 2016, est attribuable au fait que le Conseil a devancé la date limite pour certains concours dans ses programmes actuels au présent trimestre, qui autrement auraient eu lieu au dernier trimestre, afin de faciliter la transition au nouveau modèle de financement; on augmente ainsi la distribution des subventions qui n'ont toujours pas été payées dans la période de neuf mois, comparativement à la même période l'an dernier.

## Créditeurs et charges à payer

La diminution de 2,1 M\$ par rapport à la valeur au 31 mars 2016 est attribuable principalement à la diminution de 1,2 M\$ de la somme des factures commerciales exigibles aux échéances de paiement, et 750 000 \$ en salaire rétroactif accumulé en mars 2016, à la suite de la ratification de la nouvelle convention collective en février 2016.

## **Actifs non financiers**

	31 décembre	31 mars	
(en milliers de dollars)	2016	2016	Augmentation/ (Diminution)
Immobilisations corporelles	7 303	7 348	(45)
Actifs de la Banque d'art	19 384	19 384	-
Instruments de musique	1	1	-
Frais payés d'avance	154	184	(30)
Total	26 842	26 917	(75)

## Actifs de la Banque d'art

Le Conseil détient environ 17 500 œuvres d'art contemporain canadien dans la collection de sa Banque d'art. Au 31 décembre 2016, la valeur estimative des actifs de la Banque d'art était d'environ 71 M\$. Le Conseil assure les œuvres de sa Banque d'art à leur valeur estimative.

## Instruments de musique

Le Conseil gère la Banque d'instruments de musique et possède actuellement neuf prestigieux instruments de musique, ainsi qu'un archet de violoncelle de qualité exceptionnelle. De plus, le Conseil gère 13 instruments prêtés. Au 31 décembre 2016, la valeur estimative de ses instruments de musique s'élevait à 41,8 M\$ US. Ces instruments sont inclus dans l'état de la situation financière à une valeur nominale. Le Conseil assure les instruments de musique à leur valeur estimative.

## **GESTION DU RISQUE**

## Risque corporatif

Conformément aux pratiques de bonne gouvernance, le Conseil met à jour et révise constamment son profil de risque en déterminant et en incluant tous les changements dans son environnement de risque. Pour traiter les risques inclus dans le profil de risque du Conseil pour lesquels celui-ci n'a aucune appétence, on élabore des stratégies et des plans d'atténuation des risques, sous la supervision de membres désignés de la haute direction, afin de réduire l'exposition aux risques à un niveau acceptable et gérable.

En 2015-2016, le Conseil a révisé son profil de risque et a également élaboré un nouveau plan quinquennal d'audit interne en fonction du risque, que le Comité des finances et de l'audit a approuvé lors de sa réunion de juin 2016. La haute direction surveille les progrès dans la mise en œuvre de ces stratégies d'atténuation et fait état des résultats sur une base régulière au Comité de l'audit et des finances.

## Risques financiers

Le Conseil est exposé à une variété de risques financiers en raison de ses placements de portefeuille. Ces derniers sont principalement exposés aux risques suivants : prix, taux d'intérêt et taux de change. Le Comité de placements révise la politique de placements du Conseil annuellement et recommande des changements à la répartition du portefeuille, si nécessaire, au conseil d'administration. Cette politique énonce les objectifs et les lignes directrices d'investissement à long terme régissant les placements de portefeuille.

## UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

L'information suivante complète celle fournie dans le présent document à l'égard de l'utilisation des crédits parlementaires du Conseil.

Le Conseil reçoit son financement principal par le biais de crédits votés par le Parlement. Le Conseil inscrit les crédits parlementaires reçus pour la période à titre de revenus dans l'état des résultats ou comme crédits parlementaires reportés si ceux-ci sont pour le mois suivant la fin du trimestre. Le Conseil présente une analyse mensuelle des flux de trésorerie au ministère du Patrimoine canadien pour justifier ses prélèvements mensuels pour ses besoins de trésorerie. Les besoins en matière de flux de trésorerie ne correspondent pas forcément au calendrier des dépenses inscrites dans l'état des résultats. Le prélèvement mensuel est investi dans un fonds commun à court terme géré par un gestionnaire de placements professionnel. Le Conseil prélève de ce fonds ses besoins de trésorerie quotidiens.

Les crédits parlementaires approuvés reçus par le Conseil au cours de la période de neuf mois :

	31 décembre		
(en milliers de dollars)	2016	2015	
Financement annuel d'exploitation approuvé			
Crédit 1 - Charges d'exploitation	182 097	182 097	
Budgets supplémentaires des dépenses	40 127	-	
	222 224	182 097	
Crédits parlementaires pour les frais d'exploitation inscrits dans l'état des résultats pour la période de neuf mois	(176 227)	(157 500)	
Crédits parlementaires reportés	-	(9 000)	
Solde des fonds d'exploitation à recevoir	45 997	15 597	

## États financiers

trimestriels

## Non vérifiés

Ces états financiers pour le trimestre terminant le 31 décembre 2016 n'ont pas été révisés ou vérifiés par notre auditeur.

De l'art plein la vie Bringing the arts to life

## Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que toutes les autres informations fournies dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

23 février 2017

Simon Brault, O.C., O.Q., FCPA, FCGA Directeur et chef de la direction

Linda Drainville, CPA auditrice CGA

DPF, DPS et directrice générale, Services corporatifs

## État de la situation financière

(non vérifié)	31 décembre	31 mars
(en milliers de dollars)	2016	2016
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27 858 \$	495 \$
Débiteurs	3 116	2 775
Placements de portefeuille (note 3)	357 219	331 651
Total des actifs financiers	388 193	334 921
PASSIFS		
Découvert bancaire	-	646
Subventions, prix et paiements aux auteurs à payer	33 969	27 674
Créditeurs et charges à payer	1 400	3 486
Revenus reportés	6 755	6 877
Avantages sociaux futurs	3 215	2 909
Revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	45 057	39 501
Total des passifs	90 396	81 093
ACTIFS FINANCIERS NETS	297 797	253 828
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	7 303	7 348
Actifs de la Banque d'art	19 384	19 384
Instruments de musique	1	1
Frais payés d'avance	154	184
Total des actifs non financiers	26 842	26 917
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ (note 6)	324 639 \$	280 745 \$
L'excédent accumulé est constitué de :		
Excédent accumulé des activités	282 896	249 587
Gains de réévaluation cumulés	41 743	31 158
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ	324 639 \$	280 745 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

## État des résultats

(non vérifié)	Budget Annuel	Trois mois se termin	nant le 31 décembre	Neuf mois se termir	nant le 31 décembre
(en milliers de dollars)	2016	2016	2015	2016	2015
Revenus					
Revenus nets de placements réalisés (note 7)	9 823 \$	5 819 \$	17 409 \$	9 913 \$	19 190 \$
Autres revenus	1 381	345	282	1 369	1 498
Total des revenus	11 204	6 164	17 691	11 282	20 688
Charges					
Programmes de transfert					
Subventions, prix et paiements aux auteurs	191 039	6 968	4 622	128 472	121 675
Livraison des programmes de transfert	19 435	4 116	3 753	12 084	11 631
Services à la communauté artistique	3 761	319	459	638	1 115
	214 235	11 403	8 834	141 194	134 421
Résultats nets de la Banque d'art (note 8)	255	66	64	165	242
Commission canadienne pour l'UNESCO (note 9)	2 324	462	359	1 452	1 326
Administration générale	16 711	3 846	3 630	11 389	11 037
Total des charges	233 525	15 777	12 887	154 200	147 026
Surplus (déficit) de la période lié aux activités avant les crédits parlementaires	(222 321)	(9 613)	4 804	(142 918)	(126 338)
Crédits parlementaires	222 347	52 927	34 500	176 227	157 500
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	26	43 314	39 304	33 309	31 162
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	249 587	239 582	229 615	249 587	237 757
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, FIN DE LA PÉRIODE	249 613 \$	282 896 \$	268 919 \$	282 896 \$	268 919 \$

## État des gains et pertes de réévaluation

(non vérifié)	Trois mois se terminant le 31 décembre Neuf mois se terminant le 3			nant le 31 décembre
(en milliers de dollars)	2016	2015	2016	2015
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	42 054	42 570 \$	31 158 \$	53 963 \$
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants:				
Placements de portefeuille	(255)	(6 748)	11 626	(18 096)
Montants reclassés dans l'état des résultats:				
Placements de portefeuille	(56)	(14)	(1 041)	(59)
GAINS (PERTES) NETS DE RÉÉVALUATION, POUR LA PÉRIODE	(311)	(6 762)	10 585	(18 155)
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, FIN DE LA PÉRIODE	41 743	35 808 \$	41 743 \$	35 808 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

## État de la variation de l'actif financier net

(non vérifié)	Trois mois se termi	nant le 31 décembre	Neuf mois se terminant le 31 décembre		
(en milliers de dollars)	2016	2015	2016	2015	
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	43 314 \$	39 304 \$	33 309 \$	31 162 \$	
Acquisition d'immobilisations corporelles	(659)	(314)	(953)	(494)	
Amortissement des immobilisations corporelles	333	253	998	759	
	(326)	(61)	45	265	
Acquisition de charges payées d'avance	(270)	(98)	(663)	(166)	
Utilisation de charges payées d'avance	226	48	693	196	
	(44)	(50)	30	30	
Gains (pertes) nettes de réévaluation	(311)	(6 762)	10 585	(18 155)	
AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	42 633	32 431	43 969	13 302	
ACTIFS FINANCIERS NETS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	255 164	245 461	253 828	264 590	
ACTIFS FINANCIERS NETS, FIN DE LA PÉRIODE	297 797 \$	277 892 \$	297 797 \$	277 892 \$	

## État des flux de trésorerie

(non vérifié)	Trois mois se termi	nant le 31 décembre	Neuf mois se termi	nant le 31 décembre
(en milliers de dollars)	2016	2015	2016	2015
Activités de fonctionnement				
Excédent lié aux activités de la période	43 314 \$	39 304 \$	33 309 \$	31 162 \$
(Gains) pertes sur disposition dans les placements de portefeuille (note 7)	(559)	60	(1 981)	40
Amortissement d'immobilisations corporelles	333	253	998	759
(Augmentation) diminution des charges payées d'avance	(44)	(50)	30	30
Augmentation des avantages sociaux futurs	114	113	306	303
Produits transférés aux revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe des revenus de placements (note 5)	1 889	5 338	2 588	4 901
Variation nette des éléments sans effet sur la trésorerie (note 10)	(22 221)	(33 968)	3 746	7 608
Rentrées de fonds liées aux activités de fonctionnement	22 826	11 050	38 996	44 803
Activités d'investissement en immobilisations				
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement en immobilisations corporelles et actifs de la Banque d'art	(659)	(314)	(953)	(494)
Activités de placement				
Acquisition de placements de portefeuille	(13 401)	(20 414)	(57 116)	(23 625)
Disposition de placements de portefeuille	5 499	68	47 082	1 641
Sorties de fonds liées aux activités de placement	(7 902)	(20 346)	(10 034)	(21 984)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	14 265	(9 610)	28 009	22 325
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, DÉBUT DE LA PÉRIODE	13 593	33 161	(151)	1 226
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, FIN DE LA PÉRIODE	27 858 \$	23 551 \$	27 858 \$	23 551 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

## Notes afférentes aux états financiers Pour la période se terminant le 31 décembre 2016 (non vérifié)

## 1. POUVOIRS, MANDAT ET ACTIVITÉS

Le Conseil des arts du Canada (le « Conseil »), constitué en 1957 par la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* qui a été modifiée en 2001 par le projet de loi C-40, n'est pas mandataire de Sa Majesté et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu de l'article 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Conseil n'est pas assujetti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, sauf pour le sousarticle 105(2) et les articles 113.1 et 119 de la section II, les articles 131 à 148 de la section III et l'article 154.01 de la section IV. Le Conseil est une société d'État qui a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Le Conseil réalise ses objectifs principalement par l'entremise des programmes de subventions qui s'adressent aux artistes professionnels et organismes artistiques canadiens. Le Conseil engage des frais d'administration et de services dans la prestation de ses programmes. Les frais de livraison des programmes de transfert représentent les coûts directs de la prestation des programmes. Les frais de services pour la communauté artistique sont les coûts engagés pour les activités non connexes aux subventions dans l'accomplissement du mandat du Conseil. Les frais d'administration générale représentent les coûts liés à la gestion d'entreprise, aux communications, aux ressources humaines, à la gestion de l'information, aux finances, aux locaux et à l'amortissement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) a été créée par le Conseil des arts du Canada en vertu d'un décret en 1957. La CCUNESCO sert de tribune aux gouvernements de même qu'à la société civile, et cherche à intéresser les Canadiens aux activités de l'UNESCO dans les domaines relevant de son mandat, quant à savoir l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture, ainsi que les communications et l'information. Le Conseil des arts assure le secrétariat de la CCUNESCO, sous la direction d'un secrétaire général qui se rapporte directement au Directeur et chef de la direction.

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

## Méthode comptable

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

## Base de préparation

Les présents états financiers intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2016. En conséquence, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités du Conseil. Les états financiers intermédiaires ne sont pas audités pour toutes les périodes considérées. Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les plus récents états financiers annuels audités du Conseil.

### Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformes aux NCSP canadiennes, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de la période. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les passifs liés au personnel, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles et des actifs de la Banque d'art, la valeur résiduelle des actifs de la Banque d'art ainsi que la juste valeur des instruments financiers. Les montants réels peuvent différer des estimations.

## Chiffres budgétés

Des chiffres budgétés, présentés à des fins de comparaison, ont été approuvés par le conseil d'administration.

## 3. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

			Cumul				Fin de l'exercice	
			31 décembre 2016	5			31 mars 2016	
		Pertes	Gains					
	Coût	non-réalisées	non-réalisés	Juste valeur		Coût	Juste valeur	
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
Dotation du Conseil des arts								
et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions mondiales et canadiennes	101 701	-	28 948	130 649	44	126 336	144 855	53
Obligations	70 269	-	1 497	71 766	24	70 750	73 426	27
Alternatifs	20 630	-	7 582	28 212	10	20 630	26 936	10
Marché monétaire	1 310	-	-	1 310	-	5 992	5 992	2
Actions canadiennes	30 697	-	667	31 364	11	-	-	-
Immobilier	11 050	23	2 461	13 488	5	7 717	10 045	4
Infrastructure	13 181	-	4 577	17 758	6	7 827	12 201	4
	248 838	23	45 732	294 547	100	239 252	273 455	100
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions mondiales et canadiennes	27 149	-	6 030	33 179	53	26 832	30 987	53
Obligations	13 690	-	286	13 976	22	13 787	14 302	25
Alternatifs	5 298	-	1 940	7 238	12	5 298	6 911	12
Immobilier	2 931	9	662	3 584	6	2 051	2 683	4
Infrastructure	3 366	-	1 329	4 695	7	2 036	3 313	6
	52 434	9	10 247	62 672	100	50 004	58 196	100
Total des placements	301 272	32	55 979	357 219		289 256	331 651	

Les gains et pertes non-réalisés sur les placements sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage dans le cas de certains placements. Le Conseil évalue annuellement chaque instrument de placement contre des facteurs spécifiques afin de déterminer s'il existe une indication objective que le coût ajusté ne sera pas recouvert et, donc que le placement a subi une dépréciation. Le Conseil ne considère pas ces placements dépréciés autrement que temporairement.

Le Conseil gère deux portefeuilles séparés : dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et fonds Killam. Le testament Killam a demandé que leur don soit investi séparément. Mis à part le fonds Killam, toutes les autres contributions affectées, consolidées dans la dotation du Conseil des arts et les fonds spéciaux, représentent 8 % (31 mars 2016 : 8 %) de ce fonds pour une juste valeur marchande de 23 593 000 \$ (31 mars 2016 : 21 904 000 \$). La juste valeur totale des fonds d'investissement affectés, y compris le fonds Killam, est de 86 265 000 \$ (31 mars 2016 : 80 100 000 \$).

Les objectifs à long terme de la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et du fonds Killam consistent à générer des rendements réels à long terme afin de soutenir les coûts liés à l'administration des divers programmes, tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de la dotation.

Le Conseil investit dans des parts de fonds communs d'actions, d'obligations et de fonds alternatifs, dans un fonds distinct d'actions canadiennes, et dans des parts de sociétés en commandite dans quatre fonds de placements immobiliers et quatre fonds d'infrastructure. Les catégories de placement autorisées et interdites, la composition du portefeuille ainsi que les restrictions de la quantité maximale de détention sont régies par une politique de placement approuvée par le conseil d'administration pour atténuer le risque. Tous les placements sont gérés par des gestionnaires de placements professionnels.

Le Conseil administre son portefeuille selon les indices de référence suivantes indiquées dans l'énoncé de la politique de placement et des objectifs de rendement approuvé par le conseil d'administration. La composition des catégories d'actif peut varier selon un minimum et un maximum établis en fonction de l'indice de référence

Catégories d'actif	Valeur marchande actuelle	Minimum	Indice de référence	Maximum
Actions canadiennes	11 %	5 %	10 %	15 %
Actions mondiales	44 %	35 %	40 %	45 %
Obligations	24 %	15 %	25 %	35 %
Alternatifs	10 %	5 %	10 %	15 %
Immobilier	5 %	0 %	7,5 %	10 %
Infrastructure	6 %	0 %	7,5 %	10 %
Marché monétaire	0 %	0 %	0 %	10 %

Le marché monétaire inclut des fonds communs à court terme utilisés pour financer les engagements futurs du Conseil dans des fonds alternatifs et des parts de sociétés en commandite de fonds communs immobiliers et infrastructure. Ces fonds avaient un solde de 1 310 000 \$ (31 mars 2016 : 5 992 000 \$).

Les placements dans les fonds communs d'action comprennent des parts dans trois fonds communs, un fonds canadien (seulement pour le fonds Killam) et deux fonds mondiaux. Le Conseil détient aussi un fonds distinct d'actions canadiennes pour la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux. Les titres canadiens sont évalués en regard des rendements de l'indice Standard and Poor's de la Bourse de Toronto. Les titres mondiaux sont évalués en regard des rendements de l'indice Morgan Stanley Capital International (MSCI) All Country World Index. Les placements dans le fonds commun d'obligations comprennent des obligations conventionnelles canadiennes et internationales. des hypothèques, des obligations à rendement élevé et d'autres placements d'obligations. Le rendement des fonds d'obligations est comparé au rendement de l'indice obligataire FTSE TMX Universe Bond Index. Les placements dans les fonds communs alternatifs comprennent des parts dans un fonds alternatifs incluant diverses catégories d'actif sur le marché mondial. Ce placement est évalué en regard des rendements de l'indice des bons du Trésor à 91 jours majorés de 4 %. Les actifs inclus dans les fonds immobiliers sont des immeubles commerciaux au Canada, aux États-Unis et mondialement. Ces placements sont évalués en regard des rendements de l'indice Investment Property Databank. Le fonds d'infrastructure comprend quatre portefeuilles de placements diversifiés dans les infrastructures. Ces placements sont évalués en regard de l'indice des prix à la consommation majoré de 4,5 %.

## **4. RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEUR**

Le classement des instruments financiers du Conseil, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, se présentaient comme suit :

		Cumul	Fin de l'exercice
(en milliers de dollars)		31 décembre 2016	31 mars 2016
		Valeur comptable	Valeur comptable
Catégories - actifs et passifs financiers	Classement	et juste valeur (\$)	et juste valeur (\$)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Juste valeur	27 858	495
Débiteurs	Coût amorti	3 116	2 775
Placements de portefeuille <sup>1</sup>	Juste valeur	357 219	331 651
Découvert bancaire	Juste valeur	-	646
Subventions, prix et paiements aux auteurs à payer	Coût amorti	33 969	27 674
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	1 400	3 486

1 La juste valeur des placements est présentée à la note 3.

## a) Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des subventions, prix et paiements aux auteurs à payer, des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

- Les placements dans les fonds communs d'actions, d'obligations et de marchés monétaires sont évalués à la valeur unitaire fournie par les gestionnaires du fonds commun, laquelle correspond à la quote-part du Conseil des actifs nets sous-jacents évalués à leur juste valeur, établie au moyen des cours de clôture du marché.
- Le fonds distinct d'actions canadiennes est évalué au moyen des cours de clôture du marché à la date des états financiers.
- Les alternatifs sont des placements en fonds communs évalués à la valeur unitaire fournie par le gestionnaire du fonds commun. Le gestionnaire de fonds gère plusieurs stratégies de fonds à l'intérieur du fonds et détermine la juste valeur unitaire à partir du cours de clôture (si disponible) pour certaines stratégies, ou au moyen d'un modèle d'évaluation et de données non observables pour d'autres stratégies.
- La juste valeur des placements immobiliers est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations soumises à des audits indépendants, qui sont fondés sur un modèle d'évaluation et des données non observables.
  On obtient ces évaluations auditées chaque année.
- La juste valeur des placements dans les infrastructures est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations établies à l'interne.
  Ces évaluations sont fondées sur un modèle d'évaluation et des données non observables et sont auditées à chaque année.

## b) Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers sont regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- Niveau 1 Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix);
- Niveau 3 les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif

qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché lorsque de telles données existent. On classe un instrument financier au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel on a pris en compte une donnée importante non observable lors de l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, classés en fonction de la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessus :

## Actifs financiers à leur juste valeur

		Cum	nul		Fin de l'exercice			
		31 décemb	ore 2016			31 mars	2016	
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 912	25 946	-	27 858	-	495	-	495
	1 912	25 946	-	27 858	-	495	-	495
Placements de portefeuille								
Dotation du Conseil des arts								
et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions mondiales et canadiennes	-	130 649	-	130 649	-	144 855	-	144 855
Obligations	-	71 766	-	71 766	-	73 426	-	73 426
Alternatifs	-	-	28 212	28 212	-	-	26 936	26 936
Marché monétaire	-	1 310	-	1 310	-	5 992	-	5 992
Actions canadiennes	31 364	-	-	31 364	-	-	-	-
Immobilier	-	-	13 488	13 488	-	-	10 045	10 045
Infrastructure	-	-	17 758	17 758	-	-	12 201	12 201
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions mondiales et canadiennes	-	33 179	-	33 179	-	30 987	-	30 987
Obligations	-	13 976	-	13 976	-	14 302	-	14 302
Alternatifs	-	-	7 238	7 238	-	-	6 911	6 911
Immobilier	-	-	3 584	3 584	-	-	2 683	2 683
Infrastructure	-	-	4 695	4 695	-	-	3 313	3 313
	31 364	250 880	74 975	357 219	-	269 562	62 089	331 651
Total	33 276	276 826	74 975	385 077	-	270 057	62 089	332 146

## Passifs financiers à leur juste valeur

	Cumul				Fin de l'exercice				
	31 décembre 2016				31 mars 2016				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3			
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Découvert bancaire	-	-	-	-	646	-	-	646	
Total	-	-	-	-	646	-	646		

## 5. REVENUS REPORTÉS – CONTRIBUTIONS GREVÉES D'AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE

Les revenus reportés de contributions grevées d'affectations d'origine externe consistent en des revenus accumulés qui ont été reportés jusqu'à ce que les ressources aient été utilisées aux fins précisées par les dotations correspondantes. Le principal de 37 569 000 \$ des dotations grevées d'affectations doit rester intact et est comptabilisé au titre de l'excédent accumulé des activités (voir note 6).

	Cumul	Fin de l'exercice
(en milliers de dollars)	31 décembre 2016	31 mars 2016
Solde au début de la période	39 501 \$	42 956 \$
Transfert des revenus nets de placements (note 7)		
Revenus nets de placements	3 421	6 243
Utilisation des fonds	(833)	(2 389)
	2 588	3 854
Gains (pertes) non-réalisés sur placements de porte- feuille	3 829	(6 622)
Reclassés à l'état des résultats - portefeuille	(861)	(687)
Solde à la fin de la période	45 057 \$	39 501 \$

Les gains (pertes) non réalisés sur les placements de portefeuille sont liés à la variation de la juste valeur de ces actifs depuis la période précédente.

## 6. EXCÉDENT ACCUMULÉ

	Cur	mul	Fin de l'exercice		
(en milliers de dollars)	31 décem	bre 2016	31 ma	rs 2016	
Excédent accumulé des activités					
Dotation - contribution initiale		50 000 \$		50 000 \$	
Principal de dotation - contributions grevées d'affectations d'origine externe		37 569		37 569	
Réserve - excès de revenus de placements					
Solde au début de la période	136 445		124 445		
Affecté de l'excédent accumulé des activités durant la période	-		12 000		
Solde à la fin de la période		136 445		136 445	
Excédent					
Solde au début de la période	25 573		25 743		
Affecté à la réserve - excès de revenus de placements durant la période	-		(12 000)		
Excédent pour la période	33 309		11 830		
Solde à la fin de la période		58 882		25 573	
Total de l'excédent accumulé des activités		282 896		249 587	
Gains de réévaluation cumulés					
Solde au début de la période	31 158		53 963		
Variations de la juste valeur	10 585		(22 805)		
Solde à la fin de la période		41 743		31 158	
Solde de l'excédent accumulé à la fin de la période		324 639 \$		280 745 \$	

## 7. REVENUS NETS DE PLACEMENTS RÉALISÉS

	Trois mois se terminant le 31 décembre			Neuf mois se terminant le 31 décemb		
(en milliers de dollars)	2016		2015	2016	2015	
Gains (pertes) sur disposition de placements de portefeuille	559	\$	(60) \$	1 981 \$	(40) \$	
Transfert aux revenus reportés						
- contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	(1889)		(5 338)	(2 588)	(4 901)	
Gains nets sur conversion de devises	13		39	270	37	
Revenus d'intérêts, dividendes et autres distributions	7 439		23 193	11 275	25 478	
Frais de gestion du portefeuille	(303)		(425)	(1 025)	(1 384)	
	5 819	\$	17 409 \$	9 913 \$	19 190 \$	

## 8. RÉSULTATS NET DE LA BANQUE D'ART

	Trois mois se terr	Trois mois se terminant le 31 décembre Neuf mois se terminant le 31 decembre				ant le 31 décemb	ore
(en milliers de dollars)	2016	2015		2016		2015	
Revenus de location	292	\$ 292	\$	915	\$	903	\$
Autres revenus	37	36		139		106	
Frais administratifs	(392)	(389)		(1 211)		(1 243)	
Amortissement des autres immobilisations	(3)	(3)		(8)		(8)	
	(66)	\$ (64)	\$	(165)	\$	(242)	\$

## 9. COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

	Trois mois se term	Trois mois se terminant le 31 décembre Neuf mois se ter		
(en milliers de dollars)	2016	2015	2016	2015
Dépenses de programmes	94 \$	69 \$	567 \$	422 \$
Programmes - contributions reçues	(1)	(1)	(2)	(11)
Frais administratifs	369	291	887	915
	462 \$	359 \$	1452 \$	1326 \$

## 10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

	Trois mois se terminant le 31 décembre Neuf mois se terminant le 31			ant le 31 décembre
(en milliers de dollars)	2016	2015	2016	2015
Augmentation des débiteurs	(67) \$	(2 302) \$	(341) \$	(2 072) \$
Augmentation (diminution) des subventions, prix et paiements aux auteurs à payer	(21 609)	(23 672)	6 295	1 189
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	(572)	184	(2 086)	(99)
Augmentation (diminution) des revenus reportés	27	(178)	(122)	(410)
Augmentation (diminution) des crédits parlementaires reportés	-	(8 000)	-	9 000
Variation nette	(22 221) \$	(33 968) \$	3 746 \$	7 608 \$

## 11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. Le Conseil conclut des transactions avec des apparentés dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions que celles conclues avec toute personne et société non apparentées, et ces dernières sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la valeur de la contrepartie établie et consentie par les apparentés.